

COMMISSION PERMANENTE DU 1er AVRIL 2021

Rapport n° CP 2021-206

PLAN D'AVENIR POUR L'ÉLEVAGE FRANCILIEN

Motion de renvoi en commission

Le présent rapport est renvoyé à un nouvel examen en commission, en vue d'en présenter une version plus étayée dans le cadre du Conseil régional, où il aura davantage sa place.

Exposé des motifs :

La présente délibération propose un « Plan d'avenir pour l'élevage francilien », développé succinctement en quelques axes généraux, et affichant l'objectif de déployer 40 000 000 € d'ici à 2030.

S'il est fondamental que notre collectivité agisse davantage pour l'agriculture régionale, et notamment pour la filière de l'élevage qui en est un élément essentiel, une telle action ne peut être réduite à la présentation à la commission permanente, en fin de mandat, d'un document de communication pré-électorale.

Aussi un tel plan, qui relève davantage d'une politique cadre, pourrait plus utilement être présenté, dans une version plus étayée (distinguant notamment les actions déjà existantes et les innovations réelles à envisager) ainsi que les engagements financiers dans un plan de financement annualisé, dans le cadre d'une séance plénière du Conseil régional.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe

